



COMMUNAUTE DE COMMUNES
MELLOIS EN POITOU
Direction Aménagement et Habitat
Les Arcades
2 place de Strasbourg
79500 MELLE

Niort, le 4 avril 2023

Dossier suivi par : Jimmy BARCELO / Joelle BRUNET
Tél. 06 58 89 58 03/ 06 16 44 69 12
j.barcelo@cci79.com / j.brunet@cci79.com
Réf : 2023000015

Vos réf : KV/CG
Objet : Modification n° 2 du PLU de Fressines

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons bien reçu le 22 mars dernier les éléments relatifs au projet de modification n°2 du PLU de Fressines portant sur la mise en place de 3 secteurs d'Orientation et d'Aménagement (OAP).

Ces 3 secteurs de la commune sont déjà classés UH (urbaine à dominante résidentielle) où de nouveaux logements vont être construits.

Après examen des pièces, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous émettons un avis favorable à cette modification.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christelle ABATUT
Présidente